



Harcelement moral dans le cadre familial

Par **Lenny77**, le **20/01/2009** à **23:21**

Bonjour, je suis dans une situation familiale compliquée, je voudrais trouver une solution. Etant au chômage depuis une longue durée, je suis obligé de rester chez mes parents. Le problème étant que ma mère est instable psychologiquement. Au moins une fois par semaine, elle fait ce que j'appelle une "crise". Elle se met alors à s'en prendre à mon père et à moi. Il n'y a aucune justification pour cela à chaque fois. Il n'y a que de petits faits qu'elle exploite et qu'elle détourne pour nous crier dessus. Mais plus le temps passe et plus elle devient violente. Elle casse tout ce qui lui passe par la main et me menace régulièrement de mort avec une barre en fer. Vient se poser un 2e problème puisque mon père est totalement soumis et ne réagit pas. Pire, quand j'oses répondre aux menaces de ma mère, il se met alors de son côté. Ma mère voyant cela, ne s'en prend plus qu'à lui mais je continue à passer des nuits blanches parce qu'elle n'arrête pas de crier (parfois cela peut durer des semaines entières). Je ne peux pas m'en aller, sinon c'est la rue. De nature solitaire, je n'ai pas d'ami qui pourrait m'éberger (et puis je ne veux pas les déranger). Ma mère ayant déjà été internée en hopital psychiatrique, je voudrais savoir s'il y avait un moyen juridique pour soit la faire hospitaliser de nouveau, soit l'obliger à prendre un traitement?

Par **Tisuisse**, le **23/01/2009** à **19:42**

Bonjour,

2 types de services peuvent peut-être vous apporter une aide :

- le juge aux affaires familiales,
- les services sociaux de votre commune.

Prenez rendez-vous avec chacun d'eux et exposez votre problème.

Bonne chance.